



# DEMANDE DE MODIFICATION DE BRANCHEMENT INDIVIDUEL inf. 36 KVA.

AU RÉSEAU PUBLIC DE DISTRIBUTION GÉRÉ PAR EDF REUNION



## DEMANDEUR DU RACCORDEMENT :

Nom : ..... Prénoms : .....

N° tél domicile : 0262..... N° tél professionnel.....

Référence contrat EDF en cours : .....

N°GSM (joignable dans la journée) : 069 .....

Email obligatoire:.....

Adresse postale d'envoi du devis :

.....  
.....  
.....

Date : .....

Signature :

EDF REUNION – Accueil Travaux Raccordement

4 Rue Eliard Laude

LE PORT 97420

[sei-reunion-raccordement@edf.fr](mailto:sei-reunion-raccordement@edf.fr)

Accueil téléphonique de 8h à 12h au : **0262.42.81.60**



# Renseignements à fournir **OBLIGATOIREMENT** afin d'instruire votre dossier

Votre dossier doit être complet  
pour prise en compte

**Numéro de Permis de construire :**

**ADRESSE DES TRAVAUX :**

.....  
.....

**Date des travaux souhaités :** ...../...../.....

**Souhaitez-vous une augmentation de puissance ?**  Oui  Non

12 kVa monophasé, 2 fils (pour une puissance souscrite de 3 à 12kVa mono)

36 kVa triphasé, 4 fils (pour une puissance souscrite de 6 à 36 kVa tri)

**Souhaitez-vous un déplacement d'un câble ?**  Oui  Non

**Souhaitez-vous le déplacement d'un poteau ?**  Oui  Non

**Avez-vous une construction en cours ?**  Oui  Non

**Etes-vous locataire ou propriétaire des locaux ?**

Propriétaire

Locataire

**Date :** .....

**Signature du demandeur**

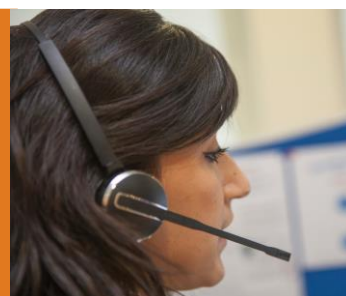
**EDF REUNION – Accueil Travaux Raccordement**

4 Rue Eliard Laude

LE PORT 97420

sei-reunion-raccordement@edf.fr

Accueil téléphonique de 8h à 12h au : **0262.42.81.60**



# Renseignements à fournir **OBLIGATOIREMENT** afin d'instruire votre dossier

Votre dossier doit être complet  
pour prise en compte

## Documents constitutifs d'une demande de raccordement :

- **Le présent document**  
(Complété et signé)
- **L'autorisation d'urbanisme ou Permis de construire**  
(Permis accordé ou autorisation de la Mairie avec titre de propriété pour un bâti existant au nom du demandeur)
- **Un plan de cadastre** extrait de **cadastre.gouv**.  
(Échelle 1/2000<sup>ème</sup> avec l'identification des parcelles concernées)
- **Un plan de masse**  
(Échelle 1 / 200<sup>ème</sup> ou 1 / 500<sup>ème</sup> avec l'emplacement souhaité du coffret)
- **Bilan de puissance en KVA**
- **Certificat d'adressage de la nouvelle construction**
  
- Copie de la facture EDF du contrat en cours pour une séparation d'installation

## Cadre réservé aux Interlocuteurs techniques des collectivités : (électricien, technicien de chantier, maitre d'œuvre, orange, SFR, ZEOP, RUNEO....)

Nom : ..... Prénom : .....

Raison sociale : .....

Qualité : .....

Téléphones : Fixe : ..... Mobile : .....

E-mail : .....

Adresse:.....  
.....



### Quel document ?

Autorisation.....

Plan de masse.....

Plan cadastral.....

CONSUEL.....

Bilan de Puissance.....

### À qui demander ?

•Mairie

•Architecte

•Cadastre.gouv

•CONSUEL de la Réunion

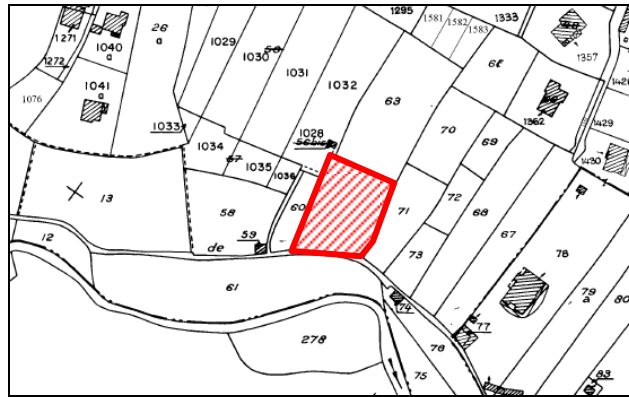
•Electricien ou Maitre d'oeuvre



Accueil téléphonique de 8h à 12h au : **0262.42.81.60**



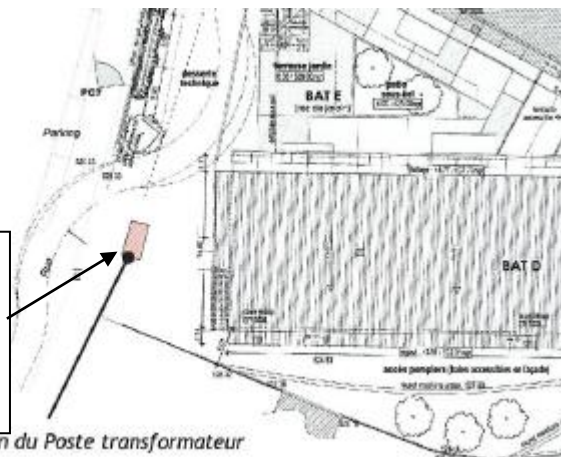
## Plans de localisation de la parcelle



Plan de cadastre

## Plan de masse

Indiquer l'emplacement souhaité de votre point de livraison en limite de parcelle.



*Nous attirons votre attention sur le fait que l'emplacement définitif du coffret extérieur est conditionné par la proximité du réseau électrique. Dans certains cas, il est donc possible que l'emplacement retenu soit différent de votre souhait. L'emplacement définitif de votre point de livraison vous sera précisé lors de la visite sur place.*



# Les étapes clés de votre raccordement au réseau de distribution public d'Électricité

1 Réaliser votre demande de raccordement sur ce formulaire à adresser par mail [sei-reunion-raccordement@edf.fr](mailto:sei-reunion-raccordement@edf.fr)

Ou par courrier : 4 Rue Eliard Laude 97420 LE PORT.

2 Après étude et validation de votre demande de raccordement, un courrier d'accusé de réception vous sera envoyé, un devis sera établi et vous sera remis lors de l'étude Technique.

3 Expédier votre **règlement et l'acceptation** à l'adresse indiquée sur votre devis.

4 Dans les jours qui suivent la réception de votre paiement, vous serez contacté par un prestataire EDF pour la réalisation des travaux.

5 Travaux EDF :  
Dès l'obtention des autorisations administratives, nous lancerons les travaux nécessaires à la réalisation de votre chantier. Les délais sont de 3 à 7 semaines selon le type d'ouvrage à construire.